

# PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

### Séance extraordinaire 28 Novembre 2017

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le mardi 28 juin 2017 à 20h00, à la salle du conseil de l'édifice municipal, située au 12 rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Benoit Ladrie    Langis Proulx  
Dave Côté    Julie Lacroix-Danis  
Nicole Després    Denyse Leduc

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-très., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00.

#### LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AINSI QUE LA CONFIRMATION DU REFUS DE L'AVIS DE CONVOCATION

##### **Résolution No 182-17**

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Dave Côté, et résolue à l'unanimité des conseillers présents. Les membres du conseil affirment avoir refusés l'avis de convocation.

#### PROPOSITION D'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉTUDE GÉOMATIQUE POUR LA «CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET D'UN BIBLIOTHÈQUE».

##### **Résolution No 183-17**

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, accepte la proposition d'offres de services professionnels, de l'entreprise GHD Consultants Ltée, au coût de quatre mille deux cents cinquante dollars (4 250\$)avant taxes, pour le projet «CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE ET D'UNE BIBLIOTHÈQUE ». L'étude en géotechnique présente vise à déterminer les caractéristiques géotechniques des sols et du roc en place ainsi que les conditions d'eau souterraine et une déclaration de la classification sismique du site.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

##### **Résolution No 184-17**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Dave Côté que la séance soit levée. Il est 20h04.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

. . . . .  
Yves Detroz, Maire

. . . . .  
Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.